

Sécurité routière à Besançon - Décès accidentel d'un enfant à Planoise

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : L'ordre du jour de ce soir appelle 23 questions et 3 interpellations. L'une d'entre elles concerne la sécurité routière pour laquelle j'ai reçu une demande d'intervention de Jean-Louis FOUSSERET, Martine BULTOT et de M. NACHIN.

Je vous propose de modifier l'ordre du jour ; un certain nombre de Planoisiens sont venus pour cette question et je vous demande de ne pas faire une interpellation de cette première question mais un débat où chacun pourra exprimer son point de vue et nous prendrons ensuite le reste de l'ordre du jour avec deux interpellations en final, l'une sur les fermetures de classe et l'autre sur l'avenir des bâtiments militaires à Besançon.

Je viens de recevoir de la part du Collectif Sécurité Planoise, un texte et un certain nombre de pétitions, je les en remercie. Je crois pouvoir dire en Conseil Municipal que tous nous avons appris avec beaucoup d'émotion cette mort brutale de la petite Ariane. Les uns et les autres nous avons manifesté notre sympathie à la famille éprouvée et j'ai personnellement reçu à mon bureau la mère d'Ariane BOULADON. Ce drame pose effectivement une question au Conseil Municipal qui est celle de la sécurité sur nos voies.

J'avais indiqué dans la presse que j'envisageais de confier la responsabilité de la sécurité routière à un Monsieur Sécurité, à une personne qui prenne en main tout spécialement ce type de problèmes de façon à dresser un bilan, faire des propositions tendant à améliorer les conditions de sécurité dans notre ville. J'ai donc demandé à l'Adjoint Bernard RÉGNIER de me faire un certain nombre de propositions ; autour de cet Adjoint qui a en charge les problèmes de voirie, nous allons mettre en place dans les jours qui viennent une cellule sécurité routière qui sera bien entendu élargie et qui ne sera pas une commission interne au Conseil Municipal, mais sera chargée, avec les gens compétents, de faire un certain nombre de remarques, de médiatiser un certain nombre de ces problèmes et d'essayer surtout de faire évoluer à Besançon et dans la région, les mentalités, notamment la mentalité des automobilistes puis ensuite apporter à nos structures routières, le maximum d'équipements pour améliorer les conditions de sécurité.

Je tiens d'emblée, avant que vous ne vous exprimiez, à dire que quelles que soient les structures que nous mettrons en place, il faut avant tout changer, modifier les mentalités de ceux qui sont sur les voies, de ceux qui les traversent, car on ne pourra rien faire sans une prise de conscience par l'automobiliste du danger que représentent un enfant, une personne âgée lorsqu'ils traversent une voie de la cité.

Je voudrais aussi vous dire que devant un événement de cette importance, d'emblée je repousse toute prise en considération qui aurait des aspects de récupération politique. Cet événement grave et tragique doit nous poser question et nous permettre d'apporter des solutions, mais ne doit en aucun cas être récupéré par qui que ce soit, car je crois que les problèmes peuvent avoir des solutions si on essaie de les traiter tranquillement c'est vrai, mais ponctuellement pour, dans la mesure du possible, améliorer les choses.

C'est vrai que demain, après-demain, cela peut arriver à l'un d'entre nous ou à l'un de nos enfants, de nos petits-enfants et il est dans notre esprit à chacun de penser que la sécurité des Bisontins c'est une chose importante, qui nous intéresse, qui nous pose problème et nous sommes là justement pour essayer d'y réfléchir et d'y répondre.

Je vais donc demander aux trois interpellateurs de bien vouloir s'exprimer. Je demanderai ensuite à Bernard RÉGNIER de nous apporter un certain nombre de réponses et puis nous engagerons le débat.

M. FOUSSERET : Après l'accident qui a coûté la vie à Planoise à Ariane, une enfant de 13 ans, je ne peux, comme vous tous, rester silencieux, mais je limiterai ce soir mon propos au concret et un concret constructif, car je crois que devant un événement aussi dramatique, il faut surtout -M. le Maire vient de le

dire- éviter toute démagogie, toute récupération politique qui serait totalement indigne des élus que nous sommes.

J'ai rencontré à Planoise la maman d'Ariane, très digne dans sa douleur -elle est d'ailleurs dans la salle ce soir-. J'ai rencontré aussi d'autres collègues de ce Conseil Municipal qui se sont engagés dans les chemins tortueux de la démagogie mais je dois le dire, ce soir-là, les animateurs du Collectif sur la sécurité à Planoise, comme la salle elle-même, les ont incités très vite à revenir sur le sujet et non pas suivant le mot d'un des animateurs de la réunion, «à réénoncer un programme électoral».

Lors de cette même réunion, j'ai rencontré -ils sont d'ailleurs ici nombreux ce soir- les représentants de ce qu'on peut appeler les forces vives de ce quartier de Planoise et de ses habitants. Tous sans exception, comme nous, ont le désir de trouver des solutions à long terme mais également des solutions rapides pour parer au plus pressé, pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise. Il le faut, et nous devons tout mettre en œuvre pour éviter que cela ne recommence.

Ils veulent aussi, et cela va dans le sens de la création de la cellule de sécurité que le Député-Maire a annoncée, pouvoir étudier avec nous, avec tous les élus municipaux, avec les commissions compétentes, l'ensemble des problèmes de sécurité de ce quartier de presque 23 000 habitants, c'est-à-dire pratiquement le 1/5^{ème} de Besançon. Il y a donc des décisions à prendre immédiatement.

Lors de cette réunion, mon collègue Bernard RÉGNIER nous en a indiqué plusieurs ; il faut qu'elles soient mises en place, je le répète, immédiatement ! :

- c'est la création d'un passage protégé par des feux,
- ce sont des refuges centraux,
- c'est une signalisation renforcée,
- c'est la fermeture des petites portes de la patinoire -je crois d'ailleurs que c'est déjà fait- enfin tout ce qui peut contribuer à rendre ce secteur de Besançon plus sûr. Ces équipements ne permettront pas d'obtenir une sécurité totale mais à moyen terme ces problèmes seront en grande partie résolus avec la voie de desserte qui -je crois qu'il faut le dire encore- sera enterrée à Planoise, diminuant ainsi considérablement d'une part les nuisances et d'autre part les risques, alors que certains de nos collègues se plaisent à parler de cette voie comme d'une autoroute européenne. Cependant on ne peut pas, en attendant cette échéance encore trop lointaine, rester inactif et baisser les bras.

La réaction de la population de Planoise a été vive puisqu'il y a presque sur votre bureau, Monsieur le Député-Maire, 5 000 signatures. Je la comprends car nous sommes tous ici des parents, des frères, des sœurs et une telle catastrophe ne peut laisser personne indifférent.

Cette réaction a conduit à la création d'un Collectif sur la sécurité. Personnellement je m'en réjouis car il sera un interlocuteur de terrain avec qui nous pourrons faire avancer les solutions aux problèmes du quartier car, comme le disait le Maire dans l'éditorial de BVV, la sécurité c'est l'affaire de tous et de chacun. C'est vrai à Planoise, mais c'est aussi vrai aux Clairs-Soleils, à Palente, à Montrapon, au centre-ville et ailleurs.

C'est pour cela que notre action en matière de sécurité doit être renforcée sur l'ensemble de la ville. Je dis «renforcée» car on ne peut pas laisser dire non plus que la Ville n'a rien fait dans ce domaine, peut-être pas suffisamment, mais nous avons déjà fait cependant beaucoup. Des améliorations du réseau sont visibles par chacun ; nos transports en commun sont des modèles du genre mais il faut encore aller plus loin. Comme Caen, première ville de France à le faire, nous avons décidé de mettre des personnels devant chaque sortie d'école, et cela coûte 1 million au budget municipal, supprimant ainsi totalement les accidents aux sorties de classe. Il va donc falloir à nouveau innover, inventer, relancer des actions d'éducation et de sensibilisation des conducteurs et des enfants qui, piétons qu'ils sont,

deviendront vite des conducteurs et doivent, dès leur plus jeune âge, acquérir de bons réflexes de piétons, certes, mais aussi de bons conducteurs.

Pour en terminer et rester dans le concret, je reviendrai sur Planoise puisque ce soir c'est là que se situe le cœur du débat ; alors, passerelle ou pas passerelle ? et à quel endroit ? A l'heure actuelle, je crois que nous ne pouvons pas dire quelle sera la situation idéale. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a un problème et un réel problème que nous devons régler. Il y a aussi, ne l'oublions pas, d'autres problèmes d'ailleurs sur Planoise. Il y a celui du collège Diderot que m'a signalé déjà Mme le Principal et aussi celui du franchissement du boulevard par les élèves du lycée Victor Hugo pour aller à l'ensemble sportif de la Malcombe. C'est pour cela que je pense qu'il faut que très vite nous mettions en place une étude fiable, afin que dans quelques mois, et en toute connaissance de cause, nous puissions ici même en titre les conclusions et réaliser ce qui s'impose.

Mme BULTOT : Notre ville vient d'être endeuillée par l'accident survenu à Ariane BOULADON, tuée à la sortie de la patinoire alors qu'elle traversait le boulevard Ouest pour regagner son domicile rue des Flandres. Je me sens concernée, concernée car j'étais son médecin généraliste et à ce titre je la connaissais bien ainsi que sa famille, concernée car j'avais mené avec mon organisation politique l'Alternative Rouge et Verte, notamment au moment des cantonales, une campagne pour qu'une passerelle ou un souterrain soit construit pour relier la Place Jean Moulin au Parc des Expositions et la Malcombe à Planoise.

Élue des Bisontins, je trouve qu'il est de mon devoir de tout faire pour éviter à l'avenir que le même drame se reproduise. Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur le Maire, de me confier le poste d'Adjointe à l'environnement et à ce titre je me sens également responsable de ce qui arrive. Cet accident m'interpelle car il met en cause l'environnement des Planoisiens.

Monsieur le Maire, j'ai écouté vos déclarations sur les ondes et les articles qui les reproduisaient. Très sincèrement, comme beaucoup de Planoisiens, je n'ai pas compris : vous écarterez l'idée de construire une passerelle en argumentant que le petit contournement, probablement enterré à hauteur de Planoise, réglerait ce problème de traversée du boulevard Ouest aux endroits incriminés. Certes mais dans combien de temps ? Si j'en crois M. Marc GARDIES, Directeur Départemental de l'Équipement, le X^{ème} Plan, pour la période 1989-1993 ne prévoit que 80 millions pour réaliser le côté Trou au Loup - La Vèze sur la route nationale 57 et l'ouvrage de franchissement de la route nationale 83 à Beure. Le petit contournement donc, ne sera pas achevé avant 8 ou 9 ans dans le meilleur des cas, s'il se fait ! Vous comprendrez donc, Monsieur le Maire, qu'indépendamment de l'opposition des élus de l'Alternative Rouge et verte au petit contournement, je ne puis vous suivre dans votre argumentation car en 8 ou 9 ans, combien de morts ou de blessés aurons-nous à déplorer ?

Je refuse également de suivre André NACHIN qui a relancé à travers cet accident et sans être sur le terrain, le débat sur le grand contournement dans les colonnes de l'Est Républicain du 31 janvier et à la réunion du Collectif Sécurité Planoise du 2 février. Notre position petit contournement est bien connue mais nous refusons de la mettre à toutes les sauces. Si M. SCHWINT nous avait demandé d'y renoncer, nous n'aurions pas accepté de figurer sur sa liste.

Qu'il me soit donc permis, André NACHIN, de penser qu'il ne te vient pas à l'idée de mettre en doute l'engagement des Alternative Rouge et Verte. Je dirai, pour ta gouverne, que lorsqu'on se situe dans la majorité municipale comme moi, c'est moins confortable de défendre cette idée que dans l'opposition. C'est pourquoi je te demande de ne pas contribuer à créer l'amalgame. C'est aussi ce que t'ont demandé, le 2 février, les Planoisiens. Nous aurons, les uns et les autres, d'autres endroits, d'autres moments pour débattre de ce contournement.

Nous devons donc nous en tenir au problème posé qui est de savoir comment nous allons aménager cet endroit pour supprimer ce point noir. Une passerelle ? Un passage souterrain ? Oui, mais quand ? En attendant que la décision soit prise et la réalisation effectuée, d'autres malheurs peuvent arriver comme me l'écrit un Planoisien. Aussi je suggère que dans une première urgence soient installés

des feux commandés par les piétons et que les deux voies soient séparées par un refuge central aux endroits de passage.

Ces dispositions sont indispensables mais leur efficacité est limitée malgré tout, les feux et le refuge central s'avèrent inopérants pour les écoles par exemple. Je propose également que l'entrée et la sortie latérales situées sur la bretelle reliant le boulevard Ouest à la rue de Dole soient supprimées. L'accès à la patinoire par les Planoisiens doit se faire par l'entrée Ouest de Micropolis. Il conviendrait également de mettre en place une signalisation aujourd'hui absente en amont et en aval du type «Attention sortie de patinoire» ou «Parc des Expositions - Respectez les piétons», etc. Ce sont quelques idées qui n'ont pas la prétention de faire le tour des possibilités préventives. Je vous propose, si ce n'est déjà fait, de les réaliser dans les plus brefs délais et je vous en remercie.

A court terme, de petits délais étant nécessaires, au nom des Planoisiens, du Collectif Sécurité Planoise, unanimes, je vous propose la construction d'une passerelle au-dessus du boulevard Ouest entre le quartier des Époisses et le Parc des Expositions Micropolis et aussi d'une autre passerelle ou d'un souterrain, entre la Malcombe et la rue Renoir, dans le quartier des lycées. Les Planoisiens sont unanimes pour proposer la construction d'une passerelle. Ils savent de quoi ils parlent puisqu'il existe 4 passerelles de ce type à Planoise. Il suffit de se promener dans Planoise et d'observer pour se rendre compte que ces passerelles sont utilisées. Les propositions de Mme CAILLEAUX, Principal du collège Diderot, contenues dans la lettre qu'elle vous a adressée le 24 janvier, sont susceptibles d'améliorer sensiblement l'utilisation de ces passerelles.

Indépendamment du problème de petit contournement, du transfert de la patinoire dans la ZAC La Fayette à une date indéterminée, on ne peut pas, Monsieur le Maire, ne pas relier dans des conditions de sécurité optimales, un quartier de 25 000 habitants au reste de la ville. Micropolis est une vitrine pour Besançon qui ira en se développant. Le Parc des Expositions reçoit chaque année des milliers de visiteurs.

J'ajouterai que sur cet axe routier, la circulation est intense. Le micro-climat qui règne à cet endroit est constitué fréquemment de brouillard, voire de neige en certaines périodes, lié au réchauffement, à un effet de serre de cette zone urbaine rendant la chaussée fréquemment dangereuse. C'est également un axe de transit où malgré les mesures de sécurité, les automobilistes roulent vite, ne se croyant pas en ville, d'où l'importance d'une passerelle à ces endroits, d'autant que l'arrêt du bus n° 2 est extrêmement fréquenté.

La campagne de pétitions menée par les adhérents de l'Alternative Rouge et Verte sur le quartier de Planoise a reçu l'adhésion de plus de 1 750 personnes puisque du courrier nous arrive encore actuellement. Notre pétition n'était pas seule, l'ensemble des signatures recueillies s'élève à plus de 4 500 signatures sur Planoise. J'ai reçu par la Poste 230 lettres, ce qui est significatif, car ces Planoisiens n'ont pas fait que signer, ils ont fait signer autour d'eux ; c'est ainsi que 769 signatures sont arrivées par la Poste et s'ajoutent aux autres. Parfois ces lettres contenaient également des propositions et des encouragements. Ce n'est pas tous les jours, Monsieur le Maire, que suite à 5 000 tracts diffusés dans les boîtes aux lettres, un élu reçoit 230 réponses et 769 signatures par la Poste. C'est, à mon avis, significatif du malaise profond des Planoisiens et de leur volonté d'être entendus.

Je vous demande, Monsieur le Maire, de réfléchir à la question comme nous l'avons fait avec la Commission Nouvelles Routes pour le chemin du Cerisier et la rue du Béarn. Je vous le demande, Monsieur SCHWINT, ne désespérez pas Planoise. Cette passerelle est pour les dix ans qui viennent une nécessité pour les jeunes de la patinoire, pour tous les usagers de la ligne de bus n° 2, pour les personnes âgées qui sont très nombreuses et qui me l'ont écrit et qui se sentent concernées, pour les handicapés de Planoise et pour tous les Planoisiens qui, un jour ou l'autre, se rendent à Micropolis, au Parc des Expositions.

La nomination d'un Monsieur Sécurité peut être utile à la condition que cette nomination ne vise pas uniquement à mettre un écran entre les usagers et les responsables politiques, un Monsieur Sécurité qui veillerait sur l'accessibilité des piétons, des cyclistes, et non des seuls automobilistes. Un Monsieur

Sécurité animant une cellule de prévention à qui les associations, les usagers pourraient s'adresser, ça peut être utile. Mais n'est-ce pas introduire un intermédiaire de plus alors que les différents services concernés sont tout à fait habilités pour traiter ces problèmes. Il est difficile de se prononcer sans connaître les moyens qui seront mis à la disposition de la cellule Sécurité. Mais les élus «Rouge et Vert» n'écartent pas cette idée susceptible d'aider à mieux maîtriser notre environnement.

Nous pensons qu'il y a ici, dans ce Conseil Municipal, 55 élus qui ont en commun le souci de répondre aux inquiétudes des Bisontins ; peut-être qu'un Monsieur Sécurité doté de moyens, pourrait y répondre au moins partiellement. Notre responsabilité d'élu est de résoudre aujourd'hui le problème qui nous est posé par les Planoisiens, suite au décès d'Ariane.

Tous ces Planoisiens et tous ces usagers réclament que l'on installe, au moins pour les dix ans à venir, une passerelle. Je vous suggère d'étudier cette proposition très rapidement et de donner le feu vert aux propositions intermédiaires que je viens de vous faire en attendant que la passerelle voie le jour.

M. NACHIN : Je serai très bref. Je pense que la mort d'un enfant ne doit pas donner lieu à récupération politicienne ni à polémique et là je partage l'opinion de M. le Député-Maire.

En 1989, 21 tués, 532 blessés dans l'agglomération de Besançon. Depuis le dernier Conseil Municipal : 44 accidents, 54 blessés légers, 7 blessés graves, 2 tués. Parmi les victimes de ces accidents, il y a 17 piétons dont 2 sont morts. J'ai fait, lors du dernier Conseil Municipal, 10 propositions pour améliorer la sécurité dans l'agglomération de Besançon. Je ne reviendrai pas dessus mais je pense que si la réalisation immédiate d'une passerelle entre l'école Champagne et la patinoire, et la construction de l'échangeur entre le boulevard Allende et le boulevard Ouest que la Ville de Besançon s'était engagé à construire -le Département prenant à sa charge l'échangeur de Valentin et la Région celui du Trou au Loup- si ces deux réalisations donc ne devraient pas poser de problèmes et entraîner l'accord de l'ensemble du Conseil Municipal, ce que je souhaite, je crois que c'est l'ensemble de la politique en matière de circulation et de sécurité routière dans l'agglomération de Besançon qu'il faut revoir et l'émotion dont vous avez fait preuve me laisse à penser que vous avez sincèrement l'intention de vous atteler à ce problème. Je puis vous assurer que nous vous aiderons dans la mesure de nos moyens.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Bernard RÉGNIER va nous expliquer ce qui déjà est prévu, ce qui a été fait, ce qui pourra l'être dans les propositions intermédiaires que nous avons entendues ici ou là.

Je voudrais quand même préciser, en ce qui concerne mes déclarations sur les ondes ou dans la presse, que j'ai réécouté les déclarations que j'avais faites à Radio France et je ne les pas interprétées comme cela l'a été ici ou là. J'ai effectivement parlé d'une durée de 10 années pour que la partie du boulevard puisse être enterrée totalement, auquel cas il n'y aurait plus de problèmes dans le secteur mais jamais il n'a été question, ni dans mes déclarations, ni dans mon esprit, de penser qu'il fallait attendre 10 ans pour réaliser quelque chose, d'autant plus que nous en avons déjà parlé avec l'Adjoint à la voirie et nous avons déjà un certain nombre de propositions à faire immédiatement. Par ailleurs, j'ai relu aussi très attentivement avant d'y répondre les 10 propositions de notre collègue M. NACHIN sur la sécurité routière. Sur ces 10 propositions, au moins la moitié d'entre elles sont déjà entrées en fonction et pour le reste, des solutions interviendront ou n'interviendront pas s'il s'agissait du grand contournement ou de questions totalement indépendantes de la Ville, telle la sortie de l'autoroute du côté de Marchaux. Donc il y a dans les propositions qui sont faites par les uns et par les autres, des choses intéressantes ; nous y réfléchissons, nous y apportons des solutions le plus rapidement possible, nous ne mettons pas ces propositions comme ça, sous le coude ou sous le boisseau. La sécurité nous intéresse, nous l'avons dit et redit. Dans l'immédiat, Bernard RÉGNIER va nous dire ce qu'il pense de tout cela.

M. RÉGNIER : Le nombre des accidents corporels à Besançon et en France reste bien évidemment trop lourd. L'émotion suscitée par l'accident du boulevard Ouest est réelle tout comme elle l'a été l'an passé quand un jeune s'est fait tuer au carrefour du boulevard Nord et de Fontaine Ecu. Je suis comme chacun de vous père de famille, j'ai même des petits-enfants et je sais ce que la perte d'un jeune cause comme chagrin.

Je voudrais citer quelques chiffres qui montrent que l'évolution des accidents toutes ces dernières années -c'est peut-être malheureux de parler comme cela techniquement- est faible. Je prends en 1982 : il y a eu 514 accidents corporels, 15 tués. En 1983 : 431, 6 tués. En 1984 : 484, 12 tués. En 1985 : 461, 15 tués. En 1986 : 437, 8 tués. En 1987 : 448, 7 tués. En 1988 : 538, 11 tués et en 1989 : 478, 17 tués. Les chiffres varient évidemment d'une année sur l'autre, en hausse ou en baisse, mais on peut constater que globalement ça reste à peu près identique.

Dans le même temps, il faut quand même dire que le nombre des circulations automobiles augmente : par exemple de 1985 à 1989, les entrées par la route de Lons passent de 9 947 à 11 237, les entrées par la route de Dole de 22 801 à 23 527, par la route de Gray de 13 029 à 14 450, sur la route de Vesoul de 23 553 à 27 815, par la route de Belfort de 30 024 à 33 242, par la route de Pontarlier : 18 952 à 21 655, par Planoise-centre de 15 231 à 15 791. Le boulevard Nord passe de 21 657 voitures/jour à 26 835 et la rocade centre de 21 534 à 34 487. Ces chiffres montrent le nombre quand même important des circulations en 5 années.

Pour le secteur concerné par l'accident dramatique qui vient de s'y produire, c'est-à-dire du carrefour du Boulevard Grette à l'échangeur de la route de Dole, j'ai là -je les tiens à la disposition de chacun- les chiffres pour une période de 12 ans, il y a eu 88 accidents, donc on ne peut pas dire que ce secteur de boulevard Ouest soit beaucoup plus dangereux que par exemple le boulevard Nord ou d'autres boulevards ; je dirais même moi personnellement, mais pour rester basement statistique, qu'il est moins dangereux que le boulevard Nord.

Vous m'avez confié, Monsieur le Maire, la responsabilité du Service Voirie - Circulation. J'assumerai avec la commission, les services, les responsabilités qui sont les miennes. Je tiens à rappeler que chaque année, c'est plusieurs millions de francs qui sont investis dans les aménagements de sécurité, que ce soit pour les véhicules ou pour les piétons. Je rappelle que chaque accident corporel est étudié par le groupe Réagir qui est indépendant de la Ville et qui propose, s'il y a lieu, les aménagements à réaliser pour éviter d'autres accidents. S'il y a 10 ou 20 ans on réalisait des boulevards larges pour accélérer les débits, depuis quelques années déjà les conseils de sécurité routière vont dans le sens d'aménagements qui visent à casser la vitesse, donc à augmenter la sécurité pour les piétons.

A l'heure actuelle à Besançon, tous nos aménagements vont dans ce sens. La rue de Dole va être aménagée dès cette année, au détriment de la vitesse bien entendu. Chaque réaménagement de quartier va dans le sens sécurité ; on le voit avec la ZAC Diderot ; on le verra tout à l'heure avec le tunnel sous la Citadelle.

Je voudrais terminer sur la voie de desserte et de contournement puisque ça concerne le boulevard Ouest et le boulevard Nord et je reprendrai ce qu'a déclaré le Professeur BITTARD et un autre Maire du Plateau à la réunion de Mamirolle, à juste raison d'ailleurs, quand ils ont dénoncé la responsabilité et je dirai même la très grande responsabilité de ceux qui, depuis des années, pour des raisons politiciennes, s'opposent à la construction de la voie de desserte et de contournement et, du même coup, contraignent les Bisontins à des années noires de plus.

D'ici deux mois, Monsieur le Maire, nous aurons l'étude détaillée du CETE de Lyon. Je pense que nous pourrions tranquillement aller expliquer aux Planoisiens, aux habitants le long du boulevard Nord et des autres quartiers, ce que sera le projet. Je sais d'avance que nous aurons leur soutien car ce projet va énormément améliorer la circulation.

Pour en rester sur Planoise, je tiens à préciser que cette voie de desserte et de contournement passera en souterrain depuis avant le carrefour du boulevard de la Grette jusque de l'autre côté de la route de Dole. Il ne restera donc en surface que les voies d'accès à Planoise et d'échange. Le Préfet a annoncé il y a quelque temps, le délai de réalisation, la fin de la construction complète de la voie de contournement pour la fin du XI^{ème} Plan, c'est-à-dire 1998. Il est très possible pour nous de négocier puisque toute la partie du XI^{ème} Plan, c'est-à-dire 1995-1996 sera donc un gros chantier sur toute notre ville pour construire cette voie de circulation ; je pense qu'on peut négocier dès les années 1993-1994 la réalisation dans un premier temps de cette partie qui sera complètement couverte. Cette voie sera poussée contre Micropolis, ce qui

nous permettra d'aménager le rond-point de sortie de Planoise indépendamment du boulevard, et cela le plus rapidement possible.

L'étude précise de ce projet vous permettra de constater, chers collègues, que si aujourd'hui on implantait une passerelle où elle est demandée ou dans un autre endroit de ce parcours, il faudrait la démolir lors de la construction du boulevard. Investir 3,5 millions de francs dans les deux ans qui viennent pour démolir quatre ans après, je ne pense pas que cela soit de la bonne gestion mais puisque cela nous l'est demandé Monsieur le Maire, nos services vont entreprendre une étude complète avec les phases possibles et le Conseil Municipal, la Municipalité tout au moins, prendra toutes les décisions nécessaires.

Pour ce qui concerne les aménagements, je vous informe que dès aujourd'hui donc les deux portes d'accès latérales à la patinoire, les petites portes comme on les appelle, sont donc fermées. Nous allons réaliser le plus rapidement possible l'aménagement du passage protégé piétons, avec des feux sur appel, en gros ce sera un feu clignotant jaune qui deviendra rouge sur appel, avec terre-plein central et nous amènerons les bordures, sûrement par des barrières.

Enfin l'étude démontrera ce qu'il faut faire, on prendra en compte l'arrêt de bus et on installera des barrières pour obliger les gens à venir traverser au passage piétons.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur TABOURNOT, j'ai reçu en son temps votre étude sur la sécurité routière. Je sais -l'Adjoint me l'a confirmé- que vous vous intéressez, au sein de la Commission de Voirie à ce problème. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient d'ailleurs, je me permettrai de vous solliciter pour faire partie de cette petite cellule que je souhaite mettre en place rapidement. Vous avez la parole, Monsieur TABOURNOT.

M. TABOURNOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'avais prévu une intervention sur le point n° 14 qui concernait la sortie du tunnel sous la Citadelle mais je la ferai maintenant. Il est bien évident que toute modification de l'infrastructure routière, aussi minime soit-elle, entraînera un bouleversement des habitudes de circulation et de sécurité dans notre ville.

A cet effet, les services techniques, compte tenu de l'implantation d'un rond-point en sortie de tunnel, ont prévu de reclasser les enfants de l'école de Rivotte. Vous avez pu lire également dans ce rapport que l'accès du tunnel sera interdit aux cycles et cyclomoteurs, c'est dire par ces deux mesures combien les services techniques se préoccupent de la sécurité des Bisontins et nous ne pouvons pas laisser s'engager plus loin une polémique qui consisterait à laisser croire que les services et les élus en se préoccupent pas des problèmes de sécurité.

Il faut être conscient que l'insécurité routière en France c'est plus de 10 000 morts par an, c'est la disparition d'une ville comme Besançon tous les dix ans, c'est entre l'âge de 15 ans et 19 ans, un décès sur deux. Ces quelques chiffres, à eux seuls, doivent nous permettre de comprendre que l'importance du débat que le groupe «Une Ambition pour Besançon» aimerait voir s'instaurer au sein de cette assemblée et la manifestation de ce soir confirme cette attente.

J'ai, en ce qui me concerne, avec les membres de mon groupe, décidé en effet Monsieur le Maire, de rendre public un peu plus tôt que je ne l'aurais souhaité, un dossier sur lequel nous travaillons depuis 18 mois. Ce dossier contient ce qui nous semble être les causes et les remèdes de la sécurité routière. On ne prétend pas détenir la vérité mais je pense qu'il y a là-dessus beaucoup de choses à revoir. C'est volontairement que j'emploie le terme «insécurité routière» car il nous faut être conscient qu'insécurité veut dire délinquance et que mourir sur la route veut peut-être dire être victime d'une délinquance toute particulière dont nous n'avons peut-être pas encore saisi toute l'importance, la fatalité hélas, n'entrant que pour une faible part dans les accidents de la route.

Ce dossier comporte, mes chers collègues, trois volets : un volet d'éducation, un volet d'information et un volet de répression. A l'échelon local, seuls les deux premiers nous concernent et c'est par rapport à eux que nous devons réfléchir et travailler tous ensemble. C'est pourquoi Monsieur le Maire, au nom du groupe «Une Ambition pour Besançon» nous souhaitons vous demander une réunion exceptionnelle du

Conseil Municipal traitant les problèmes spécifiques à la sécurité routière. Je crois qu'une séance ne serait pas de trop.

Au-delà de toute polémique qui ne doit pas exister sur un sujet de cette importance, nous voudrions dire que le problème n'est pas de savoir s'il faut ou non nommer un Monsieur Sécurité ou une Madame Éducation Routière, s'il doit être plus politique que compétent, mais bien de savoir ce que nous allons pouvoir proposer tous ensemble, dans le cadre de notre compétence d' élu local pour assurer la sécurité de nos concitoyens et cela seul pour nous a de l'importance. Merci.

Mme FOLSCHWEILLER : Monsieur le Député-Maire, je vous remercie d'avoir accepté d'ouvrir ce débat en début de Conseil Municipal ; cela répond, je crois, à l'attente des Planoisiens, je peux vous le dire puisque j'ai assisté moi-même à la réunion du Collectif Sécurité qui a eu lieu à Planoise vendredi dernier. Par contre je regrette les attaques personnelles, claires ou déguisées qui se font à l'occasion de ce débat, je crois que ça n'apporte rien du tout.

Je crois qu'il faut aussi aller plus loin et je voudrais reprendre la phrase de Martine BULTOT : « Ne désespérez pas les Planoisiens ». Je crois que leur attente est réellement très profonde. Les propositions immédiates qui sont faites, entre autres, d'améliorer la signalisation ne peuvent être vraiment que provisoires mais on sait qu'elles n'ont guère de valeur de persuasion, il n'y a qu'à voir le nombre de panneaux d'interdiction de stationner, de limitation de vitesse que ne sont jamais respectés ! Je vous demande donc de prendre en compte la demande des Planoisiens et d'engager, dès demain, une étude pour construire cette passerelle qui me semble être la seule solution efficace. La sécurité de nos enfants ne supporte réellement aucune économie, ni aucune attente.

M. TOURRAIN : Monsieur le Maire, je voudrais m'associer à ce que vous avez dit tout à l'heure concernant le chagrin qu'on peut avoir quand on est élu, de voir des familles de notre ville douloureusement frappées. Le nombre des morts en France est de 10 000. Il a certes diminué de 40 %. Il était de 14 000 il y a dix ans. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a 300 000 blessés par an, 300 à 350 000 dont 100 000 sont handicapés pour longtemps. C'est dire qu'outre le chagrin que peuvent éprouver les familles, la douleur qu'éprouvent les victimes, il y a un problème économique qui est également très grave.

En ce qui concerne notre ville, il y a quelque temps je vous ai envoyé une lettre Monsieur le Maire, pour féliciter les services des dispositions qu'ils avaient prises concernant la circulation, le plan de circulation dans le secteur Est et le secteur Sud de notre ville. En même temps, j'ai souligné que ce mieux dans la circulation amenait d'autres effets et en particulier depuis qu'il y a trois voies pour aller depuis le pont de Bregille jusqu'au pont Saint-Pierre et au-delà, ou jusqu'au nouveau pont Denfert Rochereau, les automobilistes prennent tout ce secteur pour une autoroute, c'est-à-dire que la vitesse a été considérablement amplifiée ! Je sais que les mesures de répression ne sont pas faciles à mettre en œuvre. Je sais que le problème des ralentisseurs n'est pas un problème facile, notamment eu égard aux sapeurs-pompiers et aux ambulances et autres véhicules prioritaires. Je sais que les passages protégés sont également quelquefois assez illusoire quand les gens ne maîtrisent pas leur vitesse, mais si on ne peut pas obtenir par la conviction, par la dissuasion, une certaine discipline, à ce moment-là et vous me connaissez... vous savez comment il faut l'obtenir. Il y a un moyen, c'est par la répression ! Et je pense que ce côté-là il faut être sanguinaire, sanguinaire pour les fauteurs, pour ceux qui commettent des infractions comme celles-là car en ville normalement les conducteurs automobiles ne peuvent pas se permettre la vitesse, pas plus que d'ailleurs en rase campagne, mais enfin encore moins qu'en rase campagne.

Ce que je pourrais vous demander dans un premier temps, c'est d'intervenir auprès des forces de Police et que peut-être, je ne sais pas si vos contractuels ont capacité pour sanctionner -je ne crois pas d'ailleurs-...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non !

M. TOURRAIN : Il faudra peut-être envisager de leur donner ces pouvoirs et à ce moment-là il faudrait essayer de faire en sorte que les gens sachent que s'ils dépassent les 45 km/h à tel endroit, eh

bien ! c'est une amende qui sera très élevée ou éventuellement le retrait du permis. Puisque les gens tiennent tellement à leur voiture, le retrait du permis est une arme absolue, donc c'est de ce côté-là peut-être après avoir usé de la conviction, de la dissuasion eh bien c'est du côté de la répression qu'il faudra se tourner. En tout cas j'ai deux exemples dans mon secteur qui sont significatifs. Je pourrais vous en citer un autre et j'espère que d'ailleurs de ce côté-là les services techniques pourront y apporter remède.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je voudrais vous remercier de vos réflexions. C'est vrai, Monsieur TOURRAIN, qu'il est difficile à la fois de donner une certaine fluidité dans des secteurs comme autour du pont Denfert Rochereau et éviter en même temps que les automobilistes ne prennent ça pour une autoroute.

C'est vrai aussi qu'on pourrait utiliser la répression, nous ne sommes pas très très favorables à ce style mais dans certaines limites et notamment dans les conduites en état d'ivresse, etc. je n'interviens jamais, jamais pour faciliter les choses à un automobiliste, c'est une règle d'or.

Alors, nous avons à conclure rapidement ce débat et nous y reviendrons d'ailleurs par la suite. Je voudrais vous dire premièrement que Monsieur Sécurité ou pas Monsieur Sécurité, je crois que là n'est pas l'essentiel, l'essentiel étant de réfléchir très rapidement, d'où le souci de créer une petite cellule appelons-là «sécurité», ça sera fait dans les jours qui viennent.

Nous demanderons à ces collègues qui s'entoureront de conseils compétents de faire très rapidement un bilan puis des propositions allant dans le sens de modification de certaines structures, dans le sens aussi d'une éducation, d'une prévention. On pourrait d'ailleurs fort justement y associer le Conseil Bisontin des Jeunes -je crois que les jeunes sont très capables de nous donner quelques leçons à ce sujet- les médias et de faire en sorte que les Bisontins se rendent compte des dangers qu'ils courent, que courent leurs enfants dans toutes ces structures routières.

Et puis, pour répondre plus directement aux questions qui sont posées concernant Planoise, les mesures immédiates ont déjà été prises et seront prises, c'est ce qui était souhaité : feux, îlot central, etc. fermeture des portes dans ce secteur.

Je demanderai à nos services d'engager une étude sur la proposition de passerelle qui a été faite, une étude pour laquelle dans les semaines, dans les mois qui viennent au plus tard, nous pourrions avoir des éléments précis quant à la fiabilité, quant au coût, etc. pour que lorsque l'Adjoint et la Cellule auront réfléchi et fait des propositions, nous soyons en mesure de peser s'il faut ou non à cet endroit-là, une passerelle.

Donc mesures conservatoires qui seront prises, propositions d'étude de cette passerelle envisagée à cet endroit-là et puis propositions à d'autres endroits pour que les conditions de sécurité soient améliorées. Alors je pense que tout cela étant réuni, nous pourrions dans deux mois au plus, avoir une proposition à vous faire et une décision du Conseil Municipal. Ce soir, nous n'avons pas les éléments suffisants pour décider ou pas d'une passerelle ou de quelque chose qui puisse améliorer les conditions de sécurité dans ce secteur du boulevard mais je crois que c'est vrai, les Planoisiens ont la volonté d'être entendus, ce soir ils sont écoutés par la voix de tous ceux qui se sont exprimés et nous ferons donc, dans un délai le plus rapide possible, un certain nombre de propositions.

En attendant, dès les jours qui viennent, cette cellule de sécurité routière se fera connaître, se mettra en place, travaillera rapidement avec nos propres services, avec bien entendu tous ceux qui souhaitent donner un conseil ou donner leur position et, avec tout cela, nous pourrions délibérer dans les meilleurs délais. Voilà je pense ce qui pouvait être dit ce soir sur cette question délicate soulevée par le tragique accident survenu à l'une de nos jeunes concitoyennes.

Dont acte.